

## L'édito du Maire

Les événements dramatiques de ce début d'année marquent un tournant pour notre pays. Au-delà de l'émoi bien légitime qu'ont suscité ces actes, nous sommes à présent dans le temps de la recherche pour notre société du « modèle d'après », chacun constatant que l'actuel est à bout de souffle. Ainsi, l'un après l'autre, chaque homme politique, chaque média propose son analyse de ce qui ne marche pas, de ce qu'il conviendrait de faire, de comment et pourquoi agir.

Chacun d'entre nous, simple citoyen, a également sa propre analyse de ce qui s'est passé en ce début d'année 2015 ; un avis sur « comment a-t-on pu en arriver là ? ». Et pas toujours le même avis que son voisin... Et alors ?

Il va nous falloir réapprendre à discuter ensemble. Nous avons en effet perdu le sens du mot : « débattre ». Combien d'associations, combien de journalistes se précipitent ainsi depuis plusieurs années sur le moindre propos pour l'interpréter, pour suspecter untel ou untel de ne pas penser « comme il faut », de vouloir exprimer autre chose que ce qu'il a dit, sans même lui laisser le temps de s'expliquer ? Combien de citoyens n'osent ainsi plus dire en public ce qu'ils pensent, ce qui les choque, de peur d'être aussitôt accusés de « mal penser » ? Or c'est en étouffant les débats que l'on nourrit les positions les plus extrêmes...

J'ignore si nous pourrions retirer quelque chose de positif des événements dramatiques de janvier 2015 : permettez-moi d'espérer qu'ils auront au moins permis à nos gouvernants de comprendre qu'étouffer les débats, accuser de « mal penser », empêcher d'exprimer une opinion, bref, mettre à l'écart toute voix discordante, ce n'est certainement pas le meilleur chemin pour créer l'unité nationale dont nous avons aujourd'hui tant besoin. Bel hiver à tous.

Renaud George



## Dans ce numéro

Municipalité **P.1**

Associations, rendez-vous **P.2 et 3**

Missions d'intérêt local **P.3**

Les gens, Infos pratiques **P.4**

## Municipalité & Métropole

**Chaque mois, dans le Petit Potin, la municipalité vous informe de l'avancée des travaux et des dossiers "bouclés".**

### Travaux sur le tennis couvert

- réparation de la serrure du sas
- pose d'un interrupteur au niveau du sas d'entrée pour éclairage du terrain
- réparation de l'éclairage extérieur avec installation d'un automatisme d'horloge
- mise en place d'une poubelle

### La commission transport et mobilité préconise :

- La réalisation des diagnostics sur la difficulté de stationnement, circulation, point accidentogène sur les différents secteurs du village
- Un traitement de l'impact du stationnement de la gare sur la rue Villemot, et les bords de Saône :
  - En février : communication auprès des usagers du train sur toutes les possibilités d'accès en transport en commun au départ de Neuville, Quincieux, Chasselay, Lissieu, et Trévoux et information

sur les outils de co-voiturage.

- En mars : verbalisation des stationnements dangereux sur voirie, sur trottoir et sur piste cyclable.

**Elaboration du budget 2015** qui vous sera présenté lors du Conseil Municipal du 5 mars 2015.

### Cérémonie des vœux de la municipalité, le 10 janvier, salle Maryse Bastié

Malgré une après-midi engagée sous un soleil printanier, les Saint-Germinoises se sont déplacés nombreux pour assister aux premiers vœux de leur nouvelle municipalité ; de très nombreux élus et représentants des corps constitués ont également fait l'honneur de leur présence : le député de circonscription Philippe Cochet, la Directrice de cabinet de Gérard Collomb - excusé -, ainsi que plusieurs maires des communes du Val de Saône et des Monts d'Or avaient ainsi fait le déplacement. Dans une salle magnifiquement décorée, les convives ont pu écouter le discours du Maire et plusieurs annonces pour 2015

(discours disponible en intégralité sur [www.sgmo.net](http://www.sgmo.net)), ils ont ensuite assisté à un spectacle de danse et à un mini-concert de l'école de musique avant de déguster ensemble la galette des rois. Une bien belle après-midi aux dires des nombreux spectateurs présents.

### Aide à la prise en charge des repas livrés à domicile

Vous avez 75 ans et plus ou vous vivez seul(e) et êtes dans l'incapacité permanente ou temporaire de préparer un repas (demande du médecin traitant), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut participer, sous conditions de ressources, à la prise en charge financière des repas livrés à domicile par un prestataire.

Pour tout renseignement sur les conditions et modalités, vous pouvez téléphoner à la mairie au 04 78 91 71 27.

## Prochain conseil municipal, jeudi 5 mars à 19 h : comptes 2014 et budget 2015

## Un Prix d'aménagement pour Saint-Germain

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Rhône et Rhône Fleurissement ont lancé au printemps 2014 la première édition du prix «Espaces publics et paysage». La vocation de ce prix est de récompenser les communes pour la créativité d'un projet réalisé dans les dix dernières années, de diffuser des idées et de bonnes pratiques et de constituer un réseau d'échange pour des aménagements durables à l'échelle du département et de la métropole. Nous avons inscrit l'aménagement du pré des Anglais à ce Prix auquel concourraient 35 communes. Seize aménagements, dont celui de notre commune, ont été présélectionnés sur dossier et visités par une commission technique.

Le jury a décerné le 3e prix à Saint-Germain dans la catégorie communes de plus de 2500 habitants. Le prix a été remis le 17 janvier à Saint-Martin d'en Haut à Mme Brigitte Valette, conseillère municipale représentant notre commune. Nous associons à l'obtention de ce Prix les précédentes municipalités, le Grand Lyon, ainsi que le personnel municipal et ADN services (association d'insertion qui réalise l'entretien annuel du pré). Reste maintenant à trouver une place pour fixer la médaille obtenue. Dans notre catégorie, le premier Prix a été attribué à Limonest pour l'aménagement de la Place Decurel et le second Prix à la commune de Meyzieu pour l'aménagement du Parc de la République.



Cet hiver, la municipalité vous propose

# 2 journées de ski

**Samedi 7 mars : Valmorel Grand Domaine**  
**Dimanche 22 mars : L'Alpe d'Huez**



Départ devant la mairie à 7 h, retour vers 19 h 30...  
**7 heures de ski garanti !**  
**Seulement 50 places disponibles par sortie, réservez vite avec le bulletin joint au Petit Potin !**

TARIFS	Adulte	-16 ans	Non skieur
<b>Valmorel Grand Domaine - Samedi 7 mars</b>			
St Gerinois	20 €	15 €	10 €
Extérieur	41 €	41 €	24 €
<b>L'Alpe d'Huez - Dimanche 22 mars</b>			
St Gerinois	24 €	18 €	10 €
Extérieur	41 €	41 €	24 €

## LE GRAND SHOW DES ANNÉES 80

Un événement exceptionnel est en préparation pour le premier week-end d'octobre 2015 auquel pourront s'associer toutes les forces vives de la commune : associations, commerçants, artisans et, avant tout, les habitants de Saint-Germain ainsi que nos voisins. Sur la thématique des années 80, shows musicaux, expos, discothèque géante, animations « sosie », flash mob, des projections, des concours : flipper, blind test, danse (Just Dance 80'), quiz, chasse au trésor... Vous avez des idées, des connaissances, des envies, du matériel d'époque (films, dessins animés, éléments de déco, costumes, vinyles, voiture, perruques, déguisements, jeux de lumières...), des compétences (chant, danse, animation, préparation de costumes, maquillage...), rejoignez-nous pour faire de cet événement une grande fête. Vous souhaitez participer à la création de cet événement ? Envoyez un courriel à [show80@sgmo.net](mailto:show80@sgmo.net) ou par téléphone : 04 78 91 20 57.

Envoyez vos infos à publier : [com@sgmo.net](mailto:com@sgmo.net) (internet et Petit Potin)

## Associations, rendez-vous & manifestations, rencontre

Dimanche 8 février, de 9h à 18 h

### Les Puces des couturières

Vaste vide-grenier thématique, les puces des couturières accueillent chaque année tout ce qui a trait à la couture bien-sûr – tissus, fils, ustensiles, machines à coudre, mais aussi aux loisirs créatifs au sens large. On peut y chiner des articles et objets variés et de fabrication artisanale, tels que vêtements, sacs, poteries, tapis marocains, etc. 36 exposants sont présents cette année.  
**Salle Maryse Bastié, dimanche 8 février 2015 de 9h à 18h. Entrée : 1 euro (gratuit pour les hommes).**

Samedi 28 février, à partir de 18 h

### Apéro concert

avec le groupe Irlandais "Irish band"



Salle Maryse Bastié

Entrée 5€. Contact : 07.61.10.90.36 - 06.87.35.14.69  
[gerard.morel0118@orange.fr](mailto:gerard.morel0118@orange.fr)

### Le Conseil Municipal des Jeunes recrute

Vous avez entre 8 et 15 ans ? Envie de vous investir dans votre commune ? Envie de réfléchir et participer à la mise en œuvre de projets concrets ? Venez renforcer l'équipe du CMJ et rencontrer d'autres jeunes motivés pour faire bouger les choses à St-Germain ! Envoyez-nous vos coordonnées à [cmj@sgmo.net](mailto:cmj@sgmo.net) et on vous recontactera dans la foulée ! A bientôt...

## Des métiers et des hommes...

### Rencontre avec Antoine Prabel, luthier

La douce odeur du bois m'accueille dès la porte franchie. Plusieurs tables de travail, des outils bien alignés aux murs... Antoine Prabel, luthier, me reçoit dans son atelier pour me faire découvrir son métier. Sa passion plutôt. Après une formation en ébénisterie et des débuts en menuiserie, Antoine s'est formé pendant plusieurs mois auprès d'un luthier professionnel, puis a finalement ouvert son atelier à Saint-Germain en 2010. Il allie ainsi le travail du bois à sa passion pour la musique, la guitare plus précisément, et évolue dans un domaine à la fois d'une grande précision technique et artistique. Car la lutherie est un métier d'art. Antoine crée et fabrique des guitares de styles différents : jazz manouche – sa spécialité –, classiques ou folk, qui peuvent reprendre des formes existantes (les guitaristes reconnaîtront le jumbo ou le dreadnought), ou des modèles hybrides, qui associent plusieurs styles et s'inspirent d'autres formes de guitare et réunissent tout son savoir-faire. Il fabrique



aussi ukulélés et banjolélés (rencontre d'un banjo et d'un ukulélé), et cajons (instrument à percussion). Les instruments sont en bois, choisis en fonction des parties de la guitare. Pour les tables, on prend ce que l'on appelle des bois d'harmonie ou de résonance, des conifères par exemple, comme le cèdre ou l'épicéa. Des essences différentes, plus ou moins rares et précieuses, peuvent entrer dans la fabrication : noyer, érable, ébène, pao ferro, louro faia. Chacune, ainsi que la façon dont elle est travaillée, apporte une sonorité particulière. Hors temps de séchage, il faut compter environ un mois pour fabriquer une guitare. Antoine a toujours au moins

un modèle en cours de fabrication. Il présente ses instruments lors de festivals, dans des expositions, des marchés de la création. Des musiciens viennent aussi essayer des guitares dans son atelier et il a alors parfois le privilège d'assister à un bœuf imprromptu. Il lui arrive également de fabriquer des instruments sur commande. Le métier de luthier comprend un autre aspect : le réglage et la réparation des instruments. Antoine s'occupe de tous les instruments à cordes pincées (c'est-à-dire jouées au doigt ou avec un médiator), mais pas de ceux à cordes frottées (comme le violon, la contrebasse, le violoncelle). Il peut donc régler des guitares du type de celles



qu'il fabrique, des guitares électriques ou, là encore, des hybrides, comme un banjoline (banjo-mandoline) lors de mon passage. Cette facette de son métier nécessite aussi des compétences techniques particulières et de bien comprendre les attentes des musiciens. Antoine ne cesse de se former en autodidacte. Il se réserve du temps pour de nouvelles expériences ou de nouvelles créations. Ainsi, après une année 2014 riche en manifestations publiques, 2015 devrait être plus calme, avec une participation à un festival et peut-être à une exposition à l'étranger, et à un livre sur la lutherie.

Géraldine Masson

**Antoine Prabel**  
 51 chemin de Maintenu  
 St-Germain-au-Mont-d'Or  
 Tél. 06 64 00 19 99  
[antoine.prabel@gmail.com](mailto:antoine.prabel@gmail.com)  
[www.antoine-prabel.fr](http://www.antoine-prabel.fr)  
 Facebook :  
<http://goo.gl/1OBd9u>

DU 7 FÉVRIER  
 AU 4 AVRIL

## OSRU expose ses gravures sur skate à la bibliothèque

ARTISTE lyonnais, Osru évolue à travers l'art graffiti depuis une quinzaine d'années et se consacre parallèlement à des techniques plus classiques. Ce qu'il dessine, peint, sculpte et démultiplie est pourtant bien dans l'air du temps ! Ses créations et sa manière d'utiliser les techniques sont

une explosion de couleurs, de lignes, de personnages et de créativité. Il est sans cesse en renouvellement artistique. Osru a fait le choix d'une production totalement artisanale où le principe de reproduction est aléatoire et subtilement différent pour chaque projet.

En 2013, il s'est lancé dans un nouveau projet à la fois street et propice à la production « faite main » : les planches de skate. Il adapte ainsi la technique de gravure sur bois aux planches tout en gardant l'âme de cet objet et en révélant les marques d'usure liées à leur véritable utilisation. Il rend

hommage aux deux faces de la culture iconographique du graffiti : le figuratif avec la création d'un univers peuplé d'animaux totems et

l'abstrait avec les lignes graphiques que dessinent les poteaux électriques dans nos lieux urbains.  
[www.hndmd.com](http://www.hndmd.com)

Vernissage de l'expo  
 le 7 mars à 10h  
 en présence  
 de l'artiste.

Le 7 mars de 14h à 17h  
 Atelier graff  
 à Saint-Germain !  
**Inventez votre univers sur une toile avec OSRU**

Les enfants (à partir de 9 ans) et adolescents s'initieront à l'art urbain et peindront leur propre toile dans la cour de la bibliothèque. Prévoir une tenue adaptée pour se protéger des projections de peinture ! Participation de 5 euros pour le matériel. Inscription obligatoire auprès de Chantal, à la bibliothèque. Atelier limité à 10 enfants.



21 et 22 mars, spectacle pour les tout petits

### Couci-Couça, le lutin des bois

Intrigant's Compagny propose les 21 et 22 mars à 16h, salle Georges Brassens, un spectacle pour les enfants jusqu'à 6 ans. Le lutin Couci-Couça habite dans le tronc d'un arbre avec son petit frère qui s'est fait mordre par un serpent dragon. Grâce à son grimoire, Couci-Couça trouve la recette pour le soigner et part en quête des éléments... eau, terre, feu, air. Dans cette pièce, le décor est comme un puzzle qui se construit devant les enfants. Selon l'histoire, le comédien change de lieu et se transforme en personnages merveilleux : serpent, fée, nain, feu-follet, sirène, oiseau de feu.  
 Tarif : 8 €, enfants jusqu'à 6 ans : 5 €. Réservation et renseignements au 04 78 98 26 46.



## Les Missions d'Intérêt Local

Quelques heures, quelques jours, quelques mois à consacrer à votre village ? Les missions d'intérêt local vous permettent de vous investir sur des projets concrets et intéressants pour faire avancer votre commune dans tous les domaines.

### Parrainage

**MIL8** Le but : des Saint-Gerinois se retrouvent aujourd'hui dans des situations parfois difficiles en matière d'emploi, de logement ou autre... Il s'agit ici d'aider ceux qui le souhaitent à trouver des solutions pour s'en sortir en les accompagnant dans leurs démarches. **La mission** : dans le cadre des activités du CCAS, vous accompagnerez des personnes volontaires pour identifier avec elles les étapes à franchir et les moyens à mettre en œuvre pour résoudre leurs difficultés. **Le temps à consacrer** : votre investissement dépendra de votre souhait d'accompagner une ou plusieurs personnes ; il est par contre nécessaire de pouvoir rencontrer de façon régulière la personne parrainée (1 fois par semaine ou tous les 15 jours sur 2 à 3 mois) ainsi que le CCAS pour

faire le point sur cet accompagnement. **Les compétences qui nous intéressent** : écoute et sens du contact, capacité rédactionnelle, aisance orale, pédagogie, persévérance ; disposer d'un réseau de connaissances (professionnel, associatif...) peut également se révéler utile. **Ce que vous pourrez être amenés à faire** : en lien avec le CCAS, suivre la personne accompagnée en faisant par exemple le point sur une recherche d'emploi, en l'aidant à rédiger un CV ou une lettre de motivation, à écrire un courrier ou en la guidant dans ses procédures administratives...

Intéressé(e) ? Ecrivez-nous à : [missions@sgmo.net](mailto:missions@sgmo.net) en indiquant la référence (MIL8) de la mission, ou passez nous voir en Mairie et donnez vos coordonnées pour être candidat.

## Artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs... Vous exercez à Saint-Germain ?

Envoyez vos coordonnées et activités à [com@sgmo.net](mailto:com@sgmo.net) ou déposez-les à l'accueil de la mairie pour parution dans les communications municipales.

### Les ateliers d'Atemi

**Qi gong, tai chi chuan, boxes chinoises internes**  
 Cours pour débutants chaque jour, cours à l'essai possibles. Cotisation adaptée au temps de pratique de février à juin.  
**Prochains ateliers à thème** (voir tarif sur site)  
 Auto défense dames et demoiselles : samedi 14 février de 14 à 17h, dimanche 8 mars de 9 h à 12 h.  
 Qi gong et tai-chi débutant : 7 mars de 14 h à 17 h 15  
**Renseignements et inscriptions, tél. 04 78 91 45 50**  
[magnitudeplus@cegetel.net](mailto:magnitudeplus@cegetel.net)  
[www.atemimontdor.com](http://www.atemimontdor.com)

Samedi 14 mars à 9 h 45

### Les Contes de Laurence

Laurence Fourcade revient pour offrir aux petits (et grands!) ses contes "tirés du panier" à la bibliothèque. Vous êtes attendus nombreux dans l'ambiance calfeutrée et conviviale de la bibliothèque pour goûter aux plaisirs des mots, des histoires et de leurs musiques, samedi 14 mars à 9h45. Bons moments en famille garantis ! Autre date à noter d'ores et déjà : samedi 4 avril à 9h45. Fréquence mensuelle prévue.

## Le déneigement : l'affaire de tous



### Avant les intempéries

- Prévoir les équipements nécessaires pour son véhicule : pneus neige.
- Disposer de sel et d'une pelle pour déneiger le trottoir de sa propriété.
- Elaguer les arbres au droit des propriétés pour éviter les chutes de neige ou de branches.
- Veiller à ce que tout véhicule personnel garé dans la rue ne gêne pas la circulation.

### Pendant l'épisode neigeux

- Reporter son déplacement ou favoriser les transports en commun. Rester patient et prévoir des temps de déplacement plus longs.
- Déneiger le trottoir au droit de votre propriété en poussant la neige **au bord du trottoir et non dans le caniveau**. Le sel n'a aucun effet sur une couche de neige formée. Seule la pelle est efficace.
- Faciliter l'intervention des engins de déneigement en stationnant uniquement sur les places autorisées et en serrant sur le côté de voirie.

## Emploi

**Le Yacht-Club du Rhône** recherche toujours un oiseau rare dans notre région : un moniteur de voile ! N'hésitez pas à en parler autour de vous afin que les enfants puissent profiter à nouveau de cette activité à Saint-Germain. Contact : 04 78 91 21 35, yachtclub.durhone@orange.fr

**Le club de tennis Quincieux-Saint-Germain** recherche un jeune stagiaire en force de vente. Contact : Géraldine Brun, 04 78 91 12 98, gege260274@yahoo.fr

**A Mission Locale Plateau Nord Val de Saône** accueille les jeunes de 16/25 ans sortis du système scolaire. Elle les accompagne dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle (orientation, formation, emploi...) et social (infos santé, logement, citoyenneté). La Mission Locale est aussi un partenaire de proximité pour les entreprises. Monsieur Di Bartolomeo assure une permanence le jeudi matin en Mairie de Saint Germain au Mont d'Or, sur rendez-vous. Antenne de Neuville-sur-Saône : 4 Avenue Carnot, 04 78 98 20 49 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé au public le mardi matin et le vendredi après-midi. Voir également : www.mlpnvs.org

## Bulletin municipal 2015

Certaines boîtes aux lettres de la commune ne permettent pas d'y déposer le bulletin municipal 2015 qui sera distribué cette semaine. Si vous ne le recevez pas, il est disponible à l'accueil de la mairie.

## Horaires de la Mairie

La Mairie vous accueille les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 45. Les mercredis de 9 h à 12 h et les samedis de 9 h à 11 h 30.**

## Paroisse

- Dimanche 15 février messe à 9h à l'église.  
- les mardis 10, 17 et 24 février messe à 18h30 salle paroissiale.

## Qui sont-ils, que font-ils ?

Des femmes et des hommes qui travaillent au quotidien au service de la commune... Dans chaque numéro du Petit Potin retrouvez un zoom sur un service... aujourd'hui, les trois mousquetaires des services techniques.

### Pascal Venturelli

En poste depuis 1982, ce maçon de métier a commencé à l'entretien de la voirie, jusqu'à la création des services techniques qu'il intègre naturellement.

### Doat Hoang

En poste depuis 1994, il débute dans ce service en CES et CEC avant d'être embauché définitivement.

### Frank Josserand

En poste depuis 1989, cet horticulteur de formation intègre d'abord les espaces verts puis les services techniques après un accident l'obligeant à se réorienter. Il gère également l'ensemble des produits d'entretien.



Doat Hoang

Pascal Venturelli

### Trois paires de bras il faut bien ça pour remplir leurs missions !

Ils ont en charge tous les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments communaux, église, Tour, mairie, écoles, stade, tennis, etc.

Qu'il s'agisse de peinture, électricité, plomberie, carrelage, cablage réseau, changement d'ampoules, recherche de fuites, ce sont

de véritables « touche à tout » qui gèrent aussi bien les urgences que les travaux de rénovation.

Vous avez certainement pu voir leurs dernières rénovations : les portes de l'église qui ont retrouvé un bel aspect et les bancs publics qui sont encore en cours de rajeunissement, l'ensemble sera fini avant l'été.

Dans les projets 2015, leur prochaine réalisation sera la fabrication et l'installation de toilettes sèches publiques sur le Pré des Anglais.

Ils gèrent également l'installation du matériel pour les fêtes et cérémonies de la commune: podium, chaises, tables, sono... tout passe par leurs mains.

En période hivernale, ils s'occupent du déneigement des voies communales.

Pascal, Doat et Franck ne manquent pas d'imagination et peuvent être de véritables Geo Trouvetout... On les a vu installer un écran géant à moindre coût pour la retransmission de la finale de la coupe du monde avec quelques plaques de placo, créer un système pour décorer la salle Maryse Bastié pour les vœux du maire (pilône central), ou encore fabriquer un gonfleur de ballons avec une planche de bois et un vieux bouton poussoir de douche. Quelles que soient les demandes, ils ont toujours une solution !

Ingrid Deckmin



## Permanences d'accueil de l'antenne du Secours populaire de Saint-Germain

16, avenue de la Paix (vers la Poste)  
69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR  
CONTACT: 04 72 08 83 31

**Accueil de toute personne en situation de précarité**

**Mercredis 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril**

## Collecte des ordures ménagères 2015

Les bacs gris sont collectés le lundi matin dans le secteur 1 (individuels) et le lundi et le vendredi matin dans le secteur 2 (habitat collectif). Les bacs jaunes sont collectés dans toute la commune le mercredi matin.

### Quelques exceptions en 2015, dues aux jours fériés :

- Lundis 6 avril et 25 mai, pas de collecte. Les bacs gris seront collectés le lendemain (mardi) dans les 2 secteurs.
- Vendredis 1er et 8 mai, pas de collecte, non reportées.
- Mercredi 11 novembre, pas de collecte, non reportée.
- Vendredi 25 décembre, pas de collecte, non reportée.

## Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence)	06 58 66 88 28
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU : 15 Médecin de garde	04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 85 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot	04 78 91 66 33
<b>Horaires de la déchèterie (novembre à mars) :</b>	
Lundi au vendredi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche : 9 h à 12 h.